

## Extrait du Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 22 mai 2025  
dans la salle des Commandeurs de l'Hôtel de Ville de Rixheim  
(le vingt-deux mai de l'an deux mille vingt-cinq)

sous la présidence de Madame Rachel BAECHTEL, Maire

**Présents (22) :** Mmes et MM. Rachel BAECHTEL, Catherine MATHIEU-BECHT, Jean KIMMICH, Barbara HERBAUT, Philippe WOLFF, Patrice NYREK, Valérie MEYER, Richard PISZEWSKI, Marie ADAM, Christophe EHRET, Dominique THOMAS, Sophie ACKER, Patrick BOUTHERIN, Michèle DURINGER, Eddie WAESELYNCK, Raphaël SPADARO, Bruno TRANCHANT, Bilge BAYRAM, Bérengère MICODI, Sébastien BURGUY, Alexandre DURRWELL et Marie-Pierre BOUGENOT

**Excusés (11) :**

Mme Maryse LOUIS (jusqu'au point n°2)  
M. Adriano MARCUZ  
M. André GIRONA (procuration à M. WOLFF)  
M. Alain DREYFUS  
Mme Isabelle TINCHANT-MERLI (procuration à Mme MATHIEU-BECHT)  
Mme Guileine LEVY  
Mme Miné SEYHAN  
Mme Nathalie KATZ-BETENCOURT  
M. Olivier BECHT (procuration à Mme BAECHTEL)  
Mme Véronique FLESCHE  
M. Lucas SCHERRER

-o-O-o-

### Point 1 de l'ordre du jour

#### Nomination d'un secrétaire de séance et d'un secrétaire adjoint

Selon dispositions des articles L.2541-6 et L.2541-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances et le Maire peut prescrire que les agents de la commune assistent aux séances.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité décide de désigner :

- M. Patrick BOUTHERIN
- M. Olivier CHRISTOPHE

respectivement aux fonctions de secrétaire et de secrétaire adjoint de séance du Conseil municipal.

=====

Délibéré comme dessus

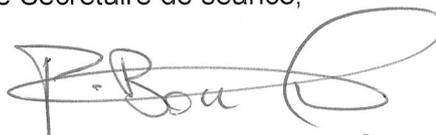
Pour extrait conforme  
RIXHEIM, le 27 mai 2025

Le Maire,



Rachel BAECHEL

Le Secrétaire de séance,



Patrick BOUTHERIN

**Voies et délais de recours**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.*

Publié sur le site Internet de la commune de Rixheim le **27 MAI 2025**